

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 47 (1921)
Heft: 13

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

minces, fines comme un cheveu, ne permettant pas d'y introduire la pointe d'un couteau. Le calcaire que traverse la galerie s'étant montré parfaitement étanche, et d'une solidité assez grande pour pouvoir résister à une charge de 3 kg/cm² l'obturation des drains suffira complètement pour parer à tout dommage possible. Au préalable, les fissures seront bouchées au moyen d'une pâte plastique. Il n'existe aucune raison de prendre d'autres mesures ; en particulier, le revêtement de la galerie en béton armé est totalement exclu.

A aucun moment il n'a été envisagé de renoncer à l'utilisation totale de la hauteur de chute, puisque le niveau supérieur du lac atteindra sa cote maximum 800 dans le courant de cet été.

Concours pour l'élaboration des plans d'un bâtiment destiné à l'Institut dentaire, à Genève.

(Suite.)¹

N° 1. — L'étude générale est très bonne, et les plans sont bien composés. Au sous-sol, la disposition des vestiaires, garages, etc... est résolue d'une façon très heureuse. Au rez-de-chaussée, le groupement des salles de polyclinique qui ne donne pas satisfaction, pourrait facilement être amélioré. La salle de bactériologie et la salle d'attente sous forme d'annexes vitrées pour permettre l'éclairage des couloirs, se relie mal à la composition générale. Le nombre de trois escaliers, dont deux bien petits, paraît trop considérable. Les plans des deux étages sont bons, sous réserve de quelques modifications à faire pour rendre certains locaux indépendants. Les salles d'attente demandées aux deux étages manquent, et il n'est pas admissible que, comme l'auteur l'a prévu, les patients attendent dans les couloirs (Fig. 12 à 15).

Le cube de la construction est beaucoup trop fort (25,345 m³). Les façades bien étudiées sont d'un bon effet et répondent à la destination de l'édifice.

(A suivre).

L'industrie électrochimique et électrométallurgique suisse pendant l'année 1920².

La crise intense et fâcheuse que traversent les industries suisses, au moment où nous écrivons ces lignes, a débuté déjà en 1920 pour la plupart des exploitations faisant partie de l'industrie électrochimique et électrométallurgique.

Les causes de cet état de marasme et de difficultés ont déjà été signalées dans notre précédent rapport, il est inutile de les rappeler ici, ce sont toujours les mêmes, mais les effets s'en sont aggravés de telle manière qu'un grand nombre d'usines ont dû interrompre complètement le travail ou le restreindre dans une forte proportion.

La concurrence étrangère, en revanche, s'est développée grâce à la dépréciation de son change et à la pratique de salaires comparativement moins élevés que ceux de la Suisse.

¹ Voir *Bulletin technique* du 11 juin 1921, page 140.

² Ce rapport, rédigé à la demande du Comité de la Société suisse des industries chimiques, pour être publié dans le Rapport annuel de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, a été mis, par son auteur, avec l'assentiment du Vorort de l'Union, à la disposition du *Bulletin commercial et industriel suisse* (Genève, rue Petitot, 8) à qui nous l'empruntons. *Réd.*

CONCOURS POUR L'INSTITUT DENTAIRE, A GENÈVE

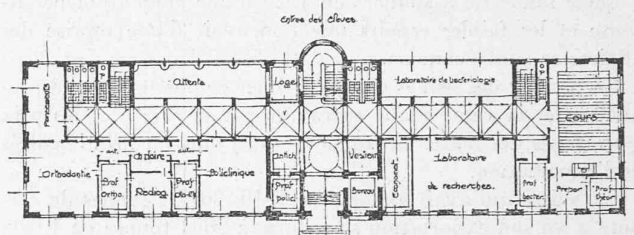


Fig. 12. — Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 800.

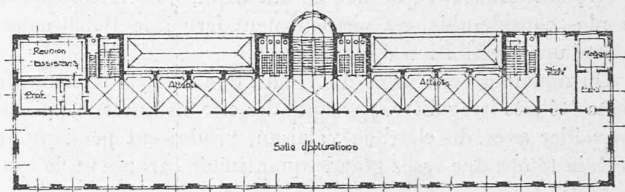


Fig. 13. — Plan du 1^{er} étage. — 1 : 800.

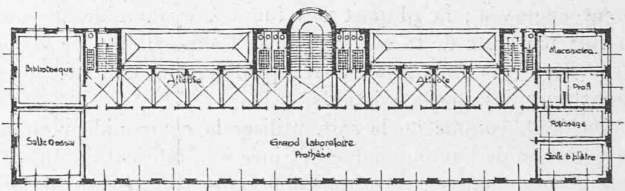


Fig. 14. — Plan du 2^e étage. — 1 : 800.

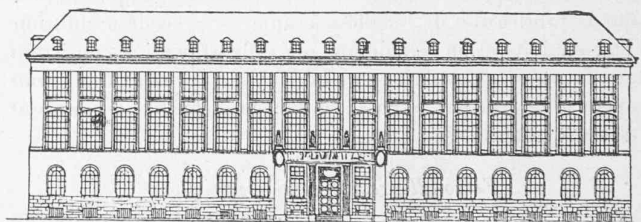


Fig. 15. — Façade principale. — 1 : 800.

Projet « Sinus », classé en 3^e rang.

Auteurs : MM. M. et J. Camoletti.

Notre gouvernement n'a pas toujours pris des dispositions favorables à l'industrie dont nous avons à parler ici, dispositions qui l'eussent préservée en une certaine mesure des effets fâcheux de la concurrence étrangère ; entre autres exemples, on nous signale en particulier qu'on laisse sortir de Suisse la force électrique destinée à la production¹ du carbure de calcium à un prix tel que le produit étranger fabriqué avec notre propre force fait une concurrence déplorable au carbure suisse ; sans compter que les prix du charbon, des transports et des salaires, ainsi que l'impôt sur les bénéfices de guerre ont eu sur la marche de nos industries une répercussion dont les effets se font sentir maintenant d'une manière aiguë.

¹ Voir sur cette question, la très intéressante *Eingabe und Denkschrift schweizer. elektrochem. Werke an den Bundesrat über die Folgen der Ausfuhr elektrischer Energie an deutsche Gross-Karbidwerke*. Luzern 1921. Buchdruckerei C. J. Bucher A.-G. — *Réd.*